



votre mutuelle acs

Parce que tout
le monde a droit
à la santé...

avec l'Aide à la Complémentaire Santé...

- 1 aide de 100 à 550 euros
par personne et par an
- 2 un contrat proposé par des
mutuelles proches de vous
- 3 formules adaptées à vos besoins
et à ceux de votre famille

**Votre mutuelle !
c'est nous !**



www.lamutuellesante.net

La mutuelle santé pour tous

simple efficace accessible



▶ **N°Cristal** 09 69 32 34 11

du lundi au vendredi de 9h à 18h

APPEL NON SURTAXE

Parce que la santé doit être une réalité pour tous, les mutuelles de proximité et l'Union Nationale Mutualiste Interprofessionnelle ont conçu Proxime Santé, une protection de qualité proposée à un coût la rendant accessible au plus grand nombre. Cela est rendu possible grâce à une aide publique, l'ACS (aide pour une complémentaire santé).

Trois niveaux permettent d'adapter la couverture à tous les besoins, à tous les budgets.

Le tiers-payant vous évite l'avance de frais, une plateforme vous permet d'analyser les devis, un réseau optique vous propose un catalogue de qualité avec un reste à payer réduit au maximum.

Un tarif simple, des cotisations réduites...

Essentiel	Plus	Confort
13,75 €	17,75 €	24,00 €

Cotisation mensuelle au 1er janvier 2019, pour une personne de 55 ans, après déduction de l'aide ACS (hors régime local Alsace Moselle)



pas de limite d'âge !
 pas de délais d'attente !
 pas de sélection médicale !

Des remboursements efficaces...

Pharmacie	Sécurité sociale	Proxime Santé	Vous payez
4 boîtes de médicaments à vignettes blanches à 108,60 €	70,59 €	Essentiel Plus Confort 38,01 €	0 €

Dentaire	Sécurité sociale	Proxime Santé	Vous payez
Couronne céramo-métallique facturée 310 € par votre chirurgien dentiste	75,25 €	Essentiel 59,12 €	175,63 €
		Plus 166,62 €	68,13 €
		Confort 247,25 €	0 €

Hôpital	Sécurité sociale	Proxime Santé	Vous payez
Dix journées de forfait hospitalier Total: 180 €	0 €	Essentiel Plus Confort 180 €	0 €



jusqu'à...
0 € à payer

Avec notre réseau optique, choisissez et recevez vos lunettes, sans reste à charge avec Proxime Santé Plus et Proxime Santé Confort, et des frais réduits avec Proxime Santé Essentiel

Vous y avez peut-être droit...

Connaître l'aide à la complémentaire santé

Une complémentaire santé sert à rembourser tout ou partie des dépenses de santé qui ne sont pas remboursées par l'assurance maladie obligatoire.

Si vos ressources sont modestes, mais supérieures au plafond pour la CMU-C, l'Aide pour une complémentaire santé vient diminuer votre cotisation de 100 à 550 euros selon votre âge.

L'ACS vous donne droit au tiers-payant qui vous évite l'avance des frais.

Grâce à l'ACS, vous pouvez également bénéficier de réductions sur votre facture de gaz et d'électricité.

L'ACS se demande auprès de sa caisse d'assurance maladie

- ☞ CPAM pour le régime général
- ☞ MSA pour le régime agricole
- ☞ RSI pour le régime des indépendants

Une famille en exemple

Pour un couple avec deux enfants de 20 et 10 ans à charge, l'aide annuelle sera de :

- 200 € pour la mère de 45 ans ;
- 350 € pour le père de 52 ans ;
- 200 € pour l'enfant de 20 ans ;
- 100 € pour l'enfant de 10 ans.

Soit, au total, 850 € de réduction sur une complémentaire santé